



Orléans le 17 novembre 2021

**Les déménagements prévisionnels de certains services  
à la Cité Coligny restent enfermés dans les vestiaires de la Direction,  
on attend le coup d'envoi...**

**Volet sanitaire :**

Une contamination privée a été signalée parmi le personnel de la Direction du Loiret. Un autre cas a été soulevé, il concerne un agent formateur du 37 qui a été en contact avec 11 stagiaires qui se sont révélés être négatifs au covid.

Une vigilance constante est à maintenir, en privée et sur nos lieux de travail, dans l'application des gestes barrière, restez prudent.

**Rénovation énergétique et futurs travaux de la cité Coligny :**

Selon les propos de Mr Dalles il n'y a aucune modification dans le calendrier établi précédemment.

Bonne nouvelle, le macro-zoning validé a été présenté à la Direction.

*Quand celle-ci le présentera aux représentants du personnel ????*

Les regroupements dans les bâtiments F et P de Coligny sont actés sur le papier.

Des décalages de plateaux sont effectués sur le bâtiment P3 suite à la modification de l'implantation de l'ARS. On reprend de l'espace et il sera mieux distribué.

Devons-nous croire la Direction sans avoir accès aux plans ?

Comme dirait Saint-Thomas....

Il en sera de même des plans plus précis (micro-zoning) qui devraient être transmis à la Direction cette semaine. Ces derniers, après observations éventuelles de la Direction ne devraient être communiqués, dans leurs versions définitives, qu'aux seuls Chefs de services en fin d'année 2021.

S'il y a des observations à faire : ce sera trop tard.

Les agents en seront avisés par la diffusion d'une lettre d'information début 2022 via Ulysse 45.

La communication opaque persiste !

Mr Dalles nous affirme qu'il sera observé « une vigilance particulière au respect et à la validation des besoins qui ont été émis et formulés lors des précédentes réunions ».

Quid des déménagements prévus si ces besoins ne sont pas respectés ??

Le comblement des cavités est sujet à arbitrage dans leur traitement, la version lourde commencerait en mai 2022 et la version « moins lourde » serait programmé lors de l'été 2022.

Il est de toute façon évident que la neutralisation des m<sup>2</sup> sera importante sur l'espace dédié aux places de parking (centrale à béton et zone d'injection du béton).

La préfecture a commencé des démarches auprès du CROUS pour l'utilisation de leur parking et a lancé une réflexion sur une sortie plus sécurisée de ce parking. Nous restons bien sûr en attente de la conclusion (positive ..... ) de ce dossier.

Il a été confirmé que le personnel du bâtiment D ne quitterait celui-ci que lorsque le bâtiment F sera fini. La date du mois de Mars 2022 de début de travaux sur le bâtiment D n'étant qu'indicative, cela rassurera plus ou moins nos collègues du D.

Il a été évoqué la présence d'espaces « tampon » dans le bâtiment F1, ces derniers ne seront, a priori, mis en place que pour les services de la préfecture. Le bâtiment voué à être détruit sera quant à lui utilisé, avant destruction, par les ouvriers lors des travaux.

La localisation des services sociaux se fera dans le bâtiment F avec une entrée dédiée plus discrète.

Le retour du sondage concernant l'utilisation de la future salle de sport a été communiqué, 90 personnes se sont prononcées pour la mise en place d'associations sportives ( Gym, relaxation, musculation ... ) .

La salle devrait faire 150 m<sup>2</sup> avec présence de douches.

### **Trésorerie Hospitalière Départementale :**

Le maître mot est : « tout est sous contrôle », des vacataires arrivent, le rapport d'audit et ses conclusions n'ont jamais été aussi proche d'être révélées. Il n'y a pas de situation dans le rouge, il n'y a pas de problème sur le nombre de personnel affecté.

On croit rêver, alors même que nombre d'agents sont en mal-être compte tenu des charges extrêmement difficiles à supporter.

Le transfert vers la THD doit être l'occasion d'une mise à plat avec la modification de l'organisation de ce service. L'année 2022 sera l'occasion d'un travail de fond lourd qui fera l'objet d'un bilan en fin d'année. On peut espérer donc des jours meilleurs, malgré un historique désastreux en termes de transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2020 vers la THD de plusieurs postes assurant la gestion hospitalière.

Mr Dalles nous a informé que la THD n'est pas le problème mais la solution, il n'est donc pas envisagé de décaler sa mise en place au contraire car la compétence s'en va.

L'agent le plus expérimenté sur ce sujet sera mis à contribution pour la formation des nouveaux avant de partir en retraite.